

FORMATION COMPÉTENCES DE BASE

DEGRÉS 1 ET 2

Contact :



Philippe DIEULOT



philippe.dieulot@partenaireif.fr



06.51.47.39.51



Calendrier :

Sur demande.



Modalité de formation :

En présentiel : entrées/sorties permanentes.



Durée :

Formation : Variable (à définir en fonction des besoins)



Lieu(x) :

-Partenaire Insertion Formation

23 rue du Général Chanzy

62100 CALAIS

-En entreprise



Coût :

Contacter M. Dieulot.



Accessibilité :

Référent handicap :



Adeline SIX

adelinesix@partenaireif.fr

23 rue du Général Chanzy-62100 CALAIS

Tél. : 03.21.36.74.74

E-mail : administratif@partenaireif.fr

Siret 39870175500041

DA 31620092862

La formation doit permettre au salarié l'acquisition et la consolidation des compétences de base nécessaires à une sécurisation de son parcours professionnel ainsi que son autonomie et sa stabilité.

Contenu :

La formation se déroule en deux temps :

1. Évaluation pré-formative :

Identifier les compétences de base sur lesquelles une remédiation s'impose (à l'oral, en lecture, en écriture, en calculs, en notions d'espace et de temps).

2. Parcours de formation compétences de base :

Le parcours de formation est **individualisé** et **adapté** aux résultats de l'évaluation pré-formative, ainsi qu'aux besoins et objectifs personnels et professionnels du salarié.

Le parcours vise l'ensemble des savoirs de base :

1. L'expression et la communication orales;
2. La compréhension écrite (lecture);
3. L'expression écrite;
4. Le calcul, le raisonnement logique et les compétences cognitives;
5. L'orientation et le repérage dans le temps;
6. L'orientation et le repérage dans l'espace;
7. La maîtrise des outils informatiques et numérique de base.

Méthode :

- Évaluations pré-formatives;
- Utilisation de l'outil informatique ;
- Exercices en lien avec l'environnement professionnel et/ou du projet de la personne.

Publics concernés et pré-requis :

- Demandeur d'emploi et salarié ;
- Savoir s'exprimer a minima en langue française à l'oral.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaires de satisfaction à chaud à l'issue de la formation et à froid pour mesurer l'impact de la formation ;
- Attestation de formation avec les acquis de la formation.